

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

DECISION DU PRESIDENT N° 47/2026

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE DE LA MEDIATHEQUE "ASTROLABE" AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES DE L'UIA POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2026/2027

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en vigueur, et, notamment, dans le cadre de sa compétence en matière d'organisation et de fonctionnement de l'activité Universitaire Inter-Ages de Melun Val de Seine (UIA) ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2026.2.34.56 du 16 avril 2026 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDERANT que la ville de Melun accepte de mettre à disposition gratuitement une salle de conférence, sise, 25 rue du Château, 77000 Melun, pour l'organisation d'activités organisées par l'UIA ;

CONSIDERANT qu'à cet effet, une convention doit être conclue entre la Commune de Melun et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ayant pour objet de fixer les conditions d'utilisation d'une salle de conférence à la Médiathèque Astrolabe ;

DECIDE

Article unique : DE SIGNER, ou son représentant, avec la Commune de Melun une convention de mise à disposition d'une salle de conférence à la Médiathèque Astrolabe, sise, 25 rue du Château, 77000 Melun (projet ci-annexé), ainsi que, tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 11/05/2026

Accusé de réception

077-247700057-20260511-63403-CC-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026

Publication ou notification : 12 mai 2026

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN' and 'LE PRÉSIDENT'. The signature is written in a cursive style.

Franck Vernin